

Partie III : la formation et l'enseignement qualifiant pour le secteur de la construction en Brabant wallon

1. Enseignement obligatoire

1.1. Offre de formation en Brabant wallon

Dans l'enseignement de qualification de plein exercice, on peut distinguer le technique et le professionnel. Au terme de la 6^e année d'enseignement technique, l'élève, qui réussit, obtient un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), et généralement, en section de qualification, un certificat de qualification (CQ). Cet enseignement technique est organisé au 2^e degré (3^e et 4^e année) et au 3^e degré (5^e et 6^e année). Des 7^e années complémentaires ou qualifiantes existent également dans le 3^e degré. Notons également que, dans l'enseignement général, on retrouve le technique de transition.

L'enseignement professionnel (P) est dispensé aux 2^{èmes} et 3^{èmes} degrés. Une 7^{ème} année complémentaire ou qualifiante peut être organisée au terme de la 6^e année. Un Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel (CE6P) est délivré au terme de la 6^e année. Un CESS est délivré à l'élève qui réussit une 7^{ème} année. Un CQ est délivré à l'élève au terme de sa 6^e ou 7^e qualifiante.

Voici l'offre d'enseignement de plein exercice pour le secteur de la construction¹ en 2016 :

2^e degré

- Bois (3102 - professionnel)
- Industrie bois (3106 – technique de qualification)
- Scientifique industrielle : construction et travaux publics (3303 – technique de transition)
- Construction gros-œuvre (3416 – professionnel)
- Electricité (2105 – professionnel)

3^e degré (dont les 7^e années)

- Ebéniste (3117 – professionnel)
- Menuisier / menuisière (3118 – professionnel)
- Technicien des industries du bois (3122 - technique de qualification)

¹ Même si l'enseignement ne classe pas les métiers relatifs à l'électricité dans le secteur de la construction, les filières relatives à l'installation électriques se retrouvent dans ce rapport.

- Complément en création et restauration de meubles (3125 – professionnel, 7^e année)
- Menuisier / menuisière en PVC et ALU (3132 - professionnel, 7^e année)
- Cuisiniste (3133 - professionnel, 7^e année)
- Scientifique industrielle : construction et travaux publics (3206 – technique de transition)
- Dessinateur / dessinatrice en construction (3221 - technique de qualification)
- Ouvrier qualifié / ouvrière qualifiée en construction – gros œuvre (3302 - professionnel)
- Complément en techniques spécialisées en construction – gros-œuvre (3306 - professionnel, 7^e année)
- Electricien installateur / électricienne installatrice en résidentiel (2112 - professionnel)²
- Electricien installateur industriel / électricienne installatrice industrielle (2113 - professionnel)³

À côté de l'enseignement de plein exercice, il existe l'enseignement en alternance : l'élève se forme en partie dans un CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance) et en partie en entreprise. Il peut être organisé selon deux modalités :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au décret du 24 juillet 1997, on parlera d'alternance « article 49 » (ALT49).
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formation spécifiques. En référence à ce même décret, on parlera d'alternance « article 45 » (ALT45).

Voici l'offre d'enseignement en alternance pour le secteur de la construction en 2016 :

2^e degré

- Monteur/monteuse en sanitaire (3001, ALT45)
- Monteur/monteuse en chauffage (3002, ALT45)
- Maçon/maçonne (3003, ALT45)
- Poseur/poseuse de couvertures non métalliques (3026, ALT45)
- Bois (3012, ALT49)
- Construction – gros œuvre (3303, ALT49)
- Equipement du bâtiment (3416, ALT49)
- Electricité (2105 – ALT49)

3^e degré

- Monteur/monteuse en sanitaire (3001, ALT45)

² Option présente dans les listes d'options potentiellement concernées par le plan de redéploiement de Chambre enseignement.

³ Ibidem

- Monteur/monteuse en chauffage (3002, ALT45)
- Maçon/maçonne (3003, ALT45)
- Poseur/poseuse de couvertures non métalliques (3026, ALT45)
- Menuisier/menuisière (3118, ALT49)
- Ouvrier qualifié/ouvrière qualifiée en construction – gros œuvre (3302, ALT49)
- Complément en techniques spécialisées en construction – gros-œuvre (3306, ALT49, 7^e année)
- Monteur/monteuse en sanitaire et en chauffage (3423, ALT49)⁴
- Complément en agencement intérieur (3426, ALT49, 7^e année)
- Installateur/Installatrice en chauffage central (3428, ALT49, 7^e année)⁵
- Electricien installateur / électricienne installatrice en résidentiel (2112 – ALT49)⁶

À côté de l'enseignement ordinaire, on retrouve l'enseignement spécialisé. Il permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel et leur intégration sociale et/ou professionnelle.

Dans le Brabant wallon, voici les options de la phase 3 pour l'enseignement spécialisé de forme 3 (troubles du comportement) et du 3^e degré pour l'enseignement spécialisé de forme 4 (déficience physique) :

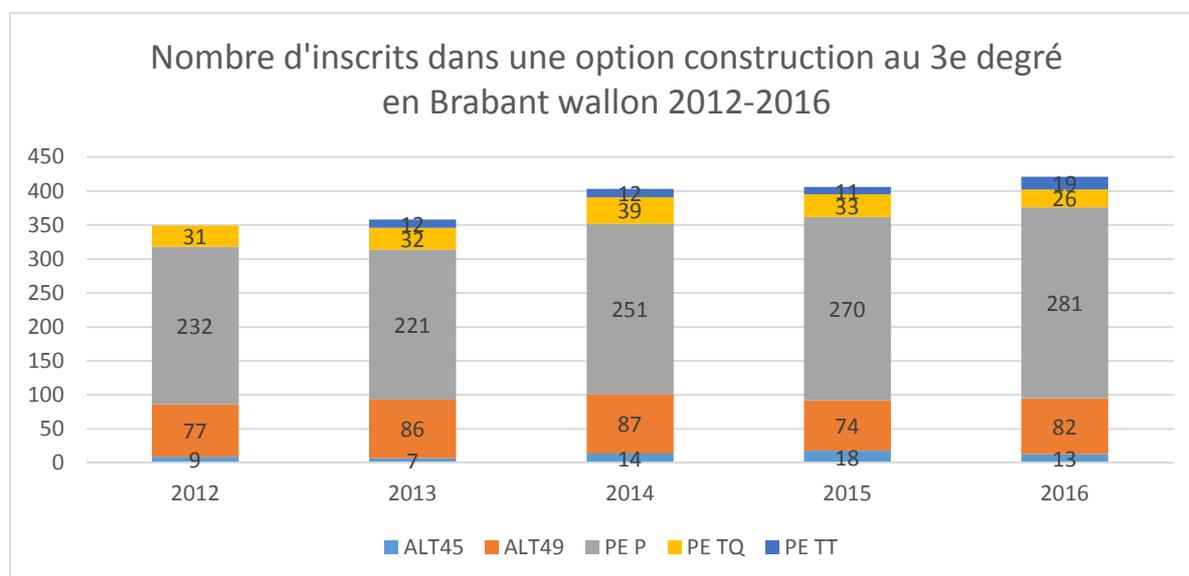
- Ouvrier d'entretien du bâtiment et de l'environnement (Genval)
- Monteur(euse), placeur(euse) d'éléments menuisiers (Genval, Nivelles)
- Ouvrier gros-œuvre (Nivelles)
- Monteur en sanitaire (Nivelles)

⁴ Ibidem

⁵ Ibidem

⁶ Ibidem

1.2. Inscriptions certifiées⁷



Le nombre d'inscrits a nettement augmenté entre 2012 et 2014 (+20,6%), et ensuite s'est stabilisé. Cette année, on compte 421 élèves inscrits. On peut observer une large majorité des élèves inscrits dans l'enseignement de plein exercice (77,4%), et plus particulièrement dans l'enseignement professionnel de plein exercice (66,7%).

Inscriptions en plein exercice⁸

Les trois options qui rencontrent le plus de succès dans l'enseignement qualifiant du 3^e degré (en ce compris les 7^e années) sont « menuisier, menuisière » (26,9%) et « ouvrier qualifié / ouvrière qualifiée en construction – gros œuvre » (15,3%) et « électricien installateur / électricienne installatrice en résidentiel » (15%). Les quatre options avec le moins d'inscrits sont les options dispensées en 7^e. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons : inscriptions sur une seule année, année non obligatoire, etc.

⁷ Excepté les inscriptions de l'enseignement spécialisé
PE = plein exercice ; P=professionnel ; TT = technique de transition.

Ce tableau reprend les élèves de 7^e année

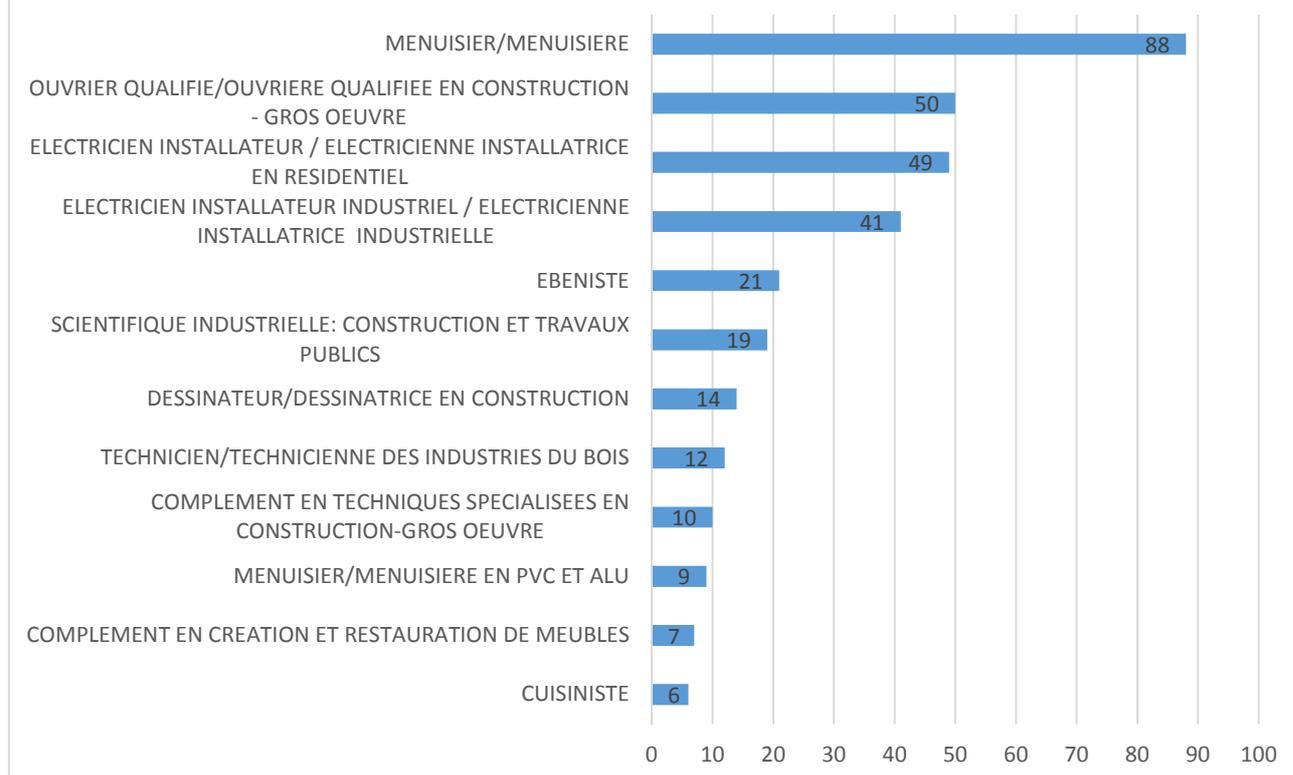
⁸ Cf. Supra « Annexe I: Données concernant l'enseignement (hors enseignement spécialisé) » p.16-19



BASSIN EFE
BRABANT WALLON

Novembre 2016

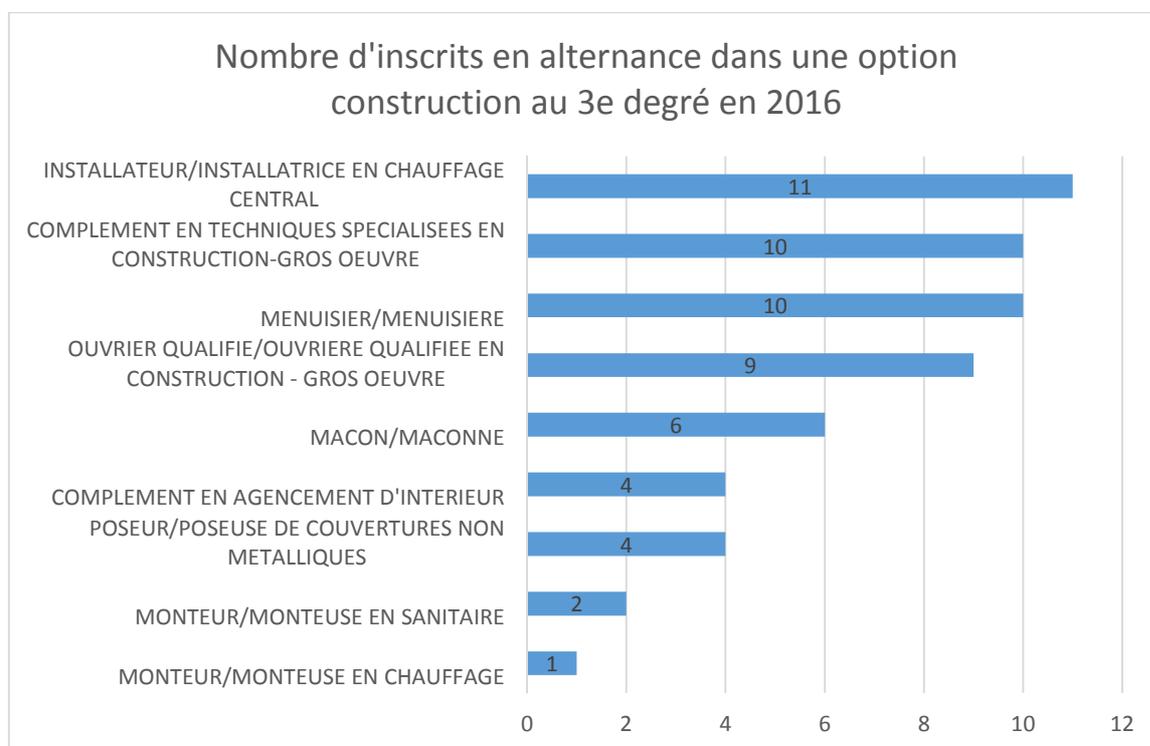
Nombre d'inscrits en plein exercice dans le 3e degré en 2016



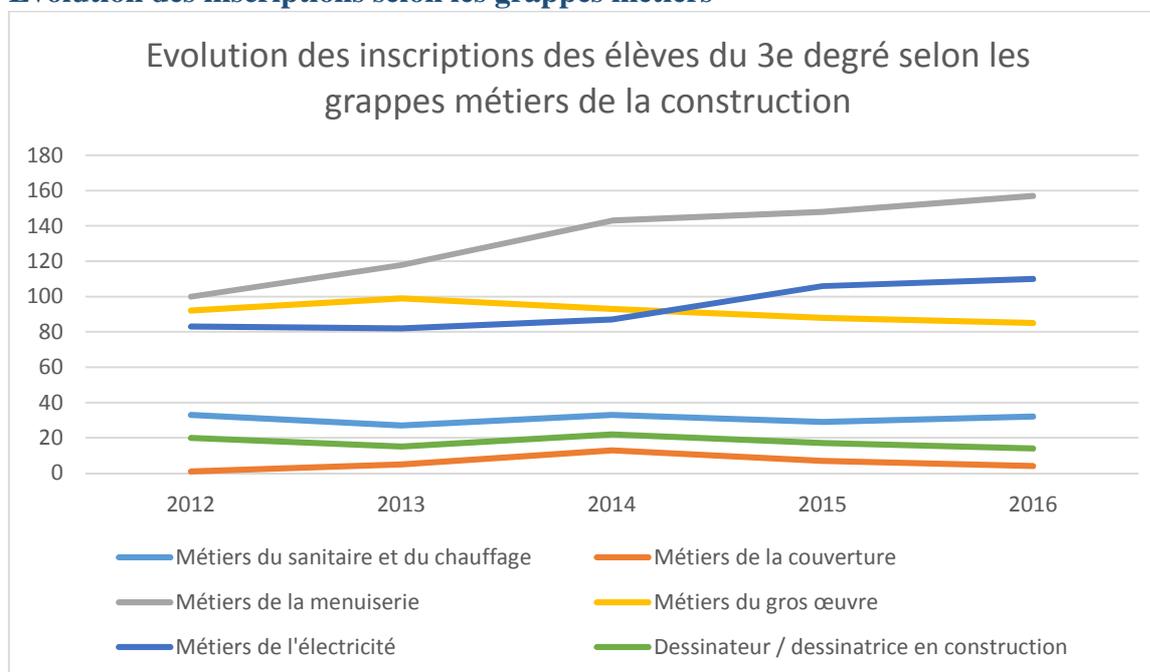
Inscriptions en alternance⁹

Les options qui comptent les plus d'inscrits sont « installateur /installatrice en chauffage central » (7^e année), « complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre » (7^e année), « menuisier/menuisère » et « ouvrier qualifié/ouvrière qualifiée en construction-gros œuvre ». Il s'agit uniquement d'options organisées en alternance 49 : elles visent donc les mêmes certifications que l'enseignement de plein exercice. Hormis l'option « complément en agencement d'intérieur », qui est dispensée en 7^e année, les options les moins fréquentées sont de l'alternance 45.

⁹ Ibidem



Evolution des inscriptions selon les grappes métiers¹⁰



11

¹⁰ Ibidem

¹¹ Intitulés des grappes métiers du SFMQ (le 02/09/2016), hormis le dessinateur/dessinatrice en construction qui n'est pas repris.

Les métiers de la menuiserie comptent largement le plus d'inscriptions, et cette tendance s'accroît depuis 2012, avec une augmentation du nombre d'inscrits de 57% en 4 ans.

Les métiers de la menuiserie sont suivis par les métiers de l'électricité. Depuis 2014, on observe une augmentation d'élèves (+26,4%).

Le nombre d'inscriptions dans les métiers du gros œuvre (maçonnerie) diminue légèrement depuis 2013 (-14.1%).

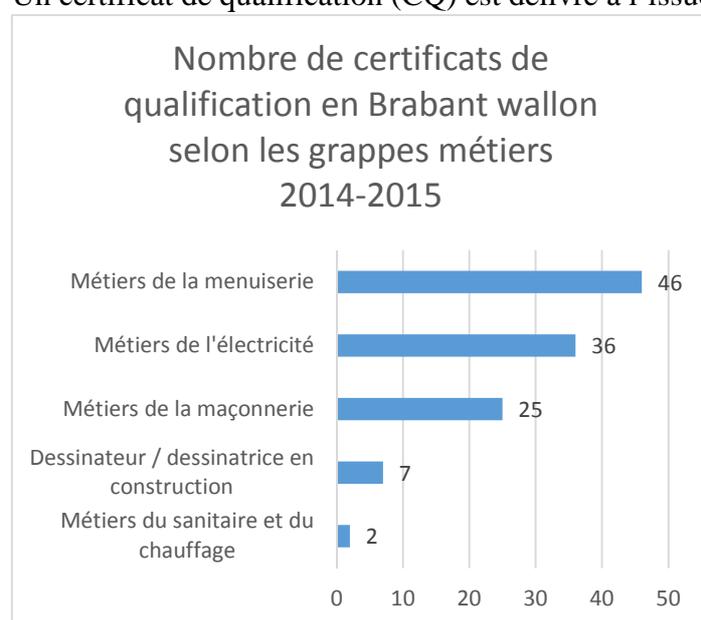
Dans l'option dessinateur/dessinatrice, on compte peu d'inscrits. Cette option n'est organisée que sur Nivelles.

On relève également très peu d'inscriptions pour les métiers du sanitaire et du chauffage. Pourtant, on y compte 4 options différentes organisées dans 3 communes différentes.

Aucune option relative au parachèvement n'existe en Brabant wallon (un élève était encore inscrit en « carreleur » en 2012), et une seule en couverture (poseur/poseuse de couvertures non métalliques) en alternance 45. Elle compte en 2016 seulement 4 élèves.

1.3. Certifications¹²

Un certificat de qualification (CQ) est délivré à l'issue de la 6^e année ou 7^e année de technique de qualification ou professionnel¹³, lorsque l'élève réussit ses épreuves professionnelles. Notons que l'ensemble des 6^e et 7^e ne mènent pas à un CQ¹⁴.



Le nombre de certifications est un indicateur quant aux entrées potentielles dans le secteur, bien que certains élèves puissent poursuivre des études ou se réorienter.

En Brabant wallon, 116 CQ ont été délivrés pour le secteur de la construction pour l'année scolaire 2014-2015. La plupart des CQ a été

Les 7^e années sont compris dans le graphique.

Les options de l'enseignement de technique de transition et spécialisé ne sont pas repris dans le tableau.

¹²Cf. Infra « Certifications en Brabant wallon 2014-2015 », p.20

Intitulés des grappes métiers du SFMQ (le 02/09/2016), hormis le dessinateur/dessinatrice en construction qui n'est pas repris.

¹³ Dont l'enseignement en alternance

¹⁴ L'enseignement en alternance 45 mène à une certification de qualification spécifique, non reprise dans ces données.

délivré pour les métiers de la menuiserie (37,7%), de l'électricité (31%) et de la maçonnerie (21,6%).

Quelques CQ ont été remis en « dessinateur/dessinatrice en construction » et pour les métiers du sanitaire et chauffage (« installateur/ installatrice en chauffage centrale »).

Dans le Bassin, aucune option ne mène à des CQ relatifs aux métiers de la couverture et au parachèvement.

63 Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ont été délivrés à des élèves suivant une option dans la construction¹⁵. Le CESS est délivré à l'issue des sixièmes années d'enseignement général, technique et artistique ainsi qu'au terme de certaines septièmes années de l'enseignement secondaire professionnel. Ceux qui possèdent un CESS ont accès à l'enseignement supérieur.

2. IFAPME

2.1. Offre de formation¹⁶

Le centre IFAPME Namur/Brabant wallon comporte deux sites dans le Brabant wallon à Wavre et à Perwez. Ce dernier a ouvert en septembre 2015 et son inauguration a eu lieu en juin 2016. Certaines formations ont commencé en septembre 2015 et d'autres en septembre 2016, par exemple, l'ébénisterie. L'offre de formation est donc en train de s'élargir et le nombre d'inscrits d'augmenter. Cette note utilise les chiffres de l'IFAPME de 2014-2015, elle ne reprend donc pas de données pour le centre de Perwez.

Notons également qu'à proximité du Brabant wallon se trouvent les sites des Isnes et de Namur (centre IFAPME Namur/Brabant wallon), et de Braine-le-Comte (centre IFAPME Mons-Borinage-Centre). Ces différentes implémentations proposent également des formations dans le secteur de la construction.

Voici l'offre de formation pour le secteur de la construction en Brabant wallon en septembre 2016¹⁷ :

- Installateur électricien - apprentissage (Wavre)
- Installateur en chauffage central - apprentissage (Wavre)
- Menuisier - apprentissage (Wavre)
- Ebéniste - apprentissage (Perwez)

Certains CQ s'obtient à la fin de la 7^e et non de la 6^e. Par exemple, la 6^e année « monteur en sanitaire et chauffage » (3423, ALT49) ne mène pas à un CQ.

¹⁵ Y compris l'option « Scientifique industrielle : construction et travaux publics » (3303 – technique de transition)

¹⁶ Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions

¹⁷ Dans ce travail, le métier « Décorateur d'intérieur – chef d'entreprise » n'est pas considéré faisant partie du secteur de la construction, contrairement à la classification de l'IFAPME.

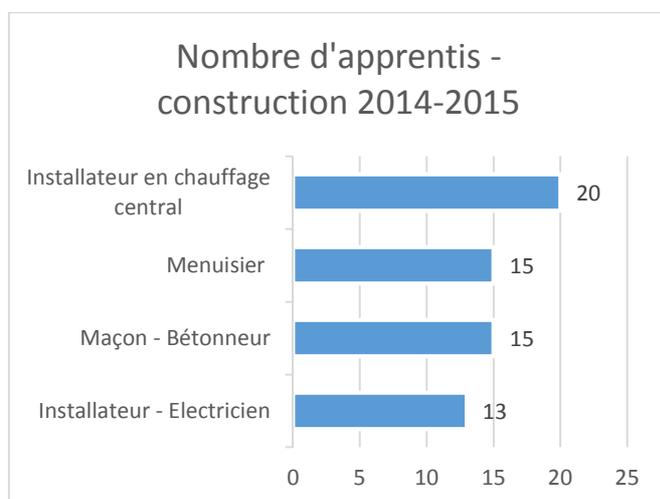
- Maçon - bétonneur - apprentissage (Wavre)
- Installateur électricien - chef d'entreprise (Wavre)
- Installateur électricien résidentiel - chef d'entreprise (Wavre)
- Installateur en chauffage central - chef d'entreprise (Wavre, Perwez)
- Entrepreneur menuisier - charpentier (Perwez)
- Ebéniste - chef d'entreprise (Perwez)
- Entrepreneur de maçonnerie et de béton (Wavre)

2.2. Inscriptions¹⁸

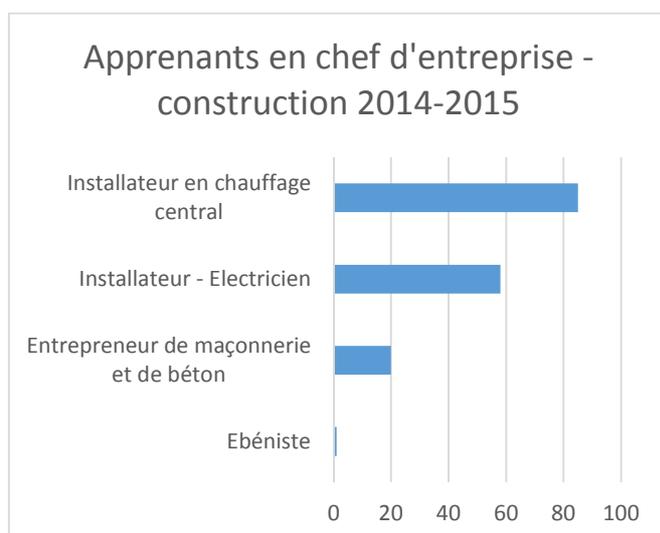
En 2014-2015, le Brabant wallon comptait 73 apprentis et 164 apprenants en chef d'entreprise dans le secteur de la construction en Brabant wallon (toutes années confondues). Cela représente environ un cinquième des inscrits du Brabant wallon (20,8%). Parmi ceux-ci, environ 70% sont inscrits dans une formation « chef d'entreprise ». Notons qu'un apprenant peut être inscrit dans un centre de l'IFAPME pour une filière qui n'est pas proposée par le centre : dans ce cas, il y suit les cours généraux ainsi que les cours professionnels qui peuvent être en commun avec d'autres filières. Par contre, il doit suivre les autres cours professionnels dans un autre centre, par exemple, celui des Isnes ou Braine-le-Comte.

Ces formations étaient essentiellement suivies par des hommes : une seule femme est inscrite en apprentissage (installatrice en chauffage central) et on comptait moins de 2% de femmes en chef d'entreprise.

¹⁸ Nombre d'apprenants inscrits au 31/12 avec 50% de présence.
Cf. infra « Annexe II : Chiffres concernant l'IFAPME », p.21



Environ trois quarts des apprentis suivaient une formation proposée par le centre de Wavre (le centre de Perwez n'était pas encore opérationnel) : installateur en chauffage central (27%), menuisier (21%), maçon-bétonneur (20%), menuisier et installateur – électricien (18%).



Les formations les plus fréquentées dans le secteur en chef d'entreprise étaient « installateur en chauffage central » (52%), et « installateur – électricien » (35%).

2.3. Contrats et conventions ¹⁹

En 2014-2015, 115 apprentis et 201 stagiaires domiciliés en Brabant wallon étaient liés par des contrats d'apprentissage et des conventions de stage. Ces apprenants ne se forment pas nécessairement dans la Province. C'est sans doute la raison pour laquelle l'éventail des formations présentes dans cette partie est plus large que dans celle précédente (inscriptions).

Notons que tout apprenti a normalement signé un contrat d'apprentissage ou d'alternance²⁰, contrairement aux apprenants inscrits dans une formation « chef d'entreprise ». En effet, les apprenants qui travaillent en parallèle peuvent, à la place de la convention de stage, valoriser

¹⁹ Cf. infra « Annexe II : Chiffres concernant l'IFAPME », p.21-22

²⁰ Depuis septembre 2016, les nouveaux contrats signés sont le contrat d'alternance, remplaçant à terme le contrat d'apprentissage.

leurs activités professionnelles²¹ ou réaliser un/des stage(s) libre(s) non-rémunéré(s). Ceux-ci ne sont pas repris dans les données.

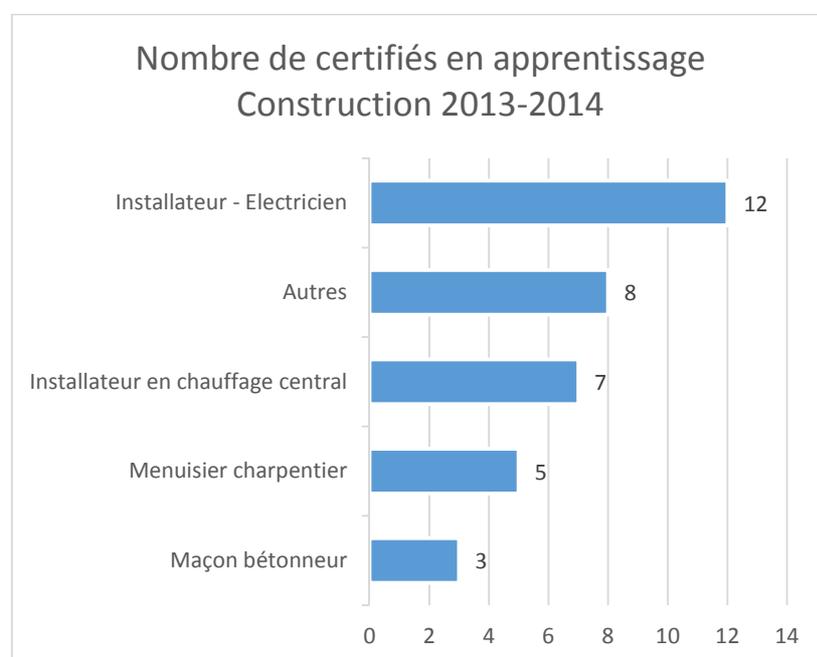
Les trois métiers pour lesquels il y a eu le plus de contrats d'apprentissage sont « Installateur en chauffage central » (22), « Menuisier » (20) et « Maçon – Bétonneur » (16). Il s'agit de métiers pour lesquels des formations sont organisées en Brabant wallon. Les deux premiers sont en pénurie.

Les trois métiers pour lesquels il y a eu le plus de conventions de stages sont « Installateur en chauffage central » (68), « Installateur – Electricien » (54) et « Entrepreneur Menuisier - Charpentier » (18). Ces filières sont également organisées dans le Brabant wallon.

2.4. Certifiés et diplômés²²

En 2013-2014, 34 certificats en apprentissage et 22 diplômes de chefs d'entreprise ont été délivrés en Brabant wallon pour le secteur de la construction. Il s'agit d'environ un tiers (35,4%) des certificats d'apprentissage et des contrats de chefs d'entreprise (15,9%) délivrés dans la Province.

Les certifiés et diplômés deviennent des entrées potentielles dans le secteur²³ et peuvent ainsi répondre aux besoins des entreprises d'une main d'œuvre qualifiée.



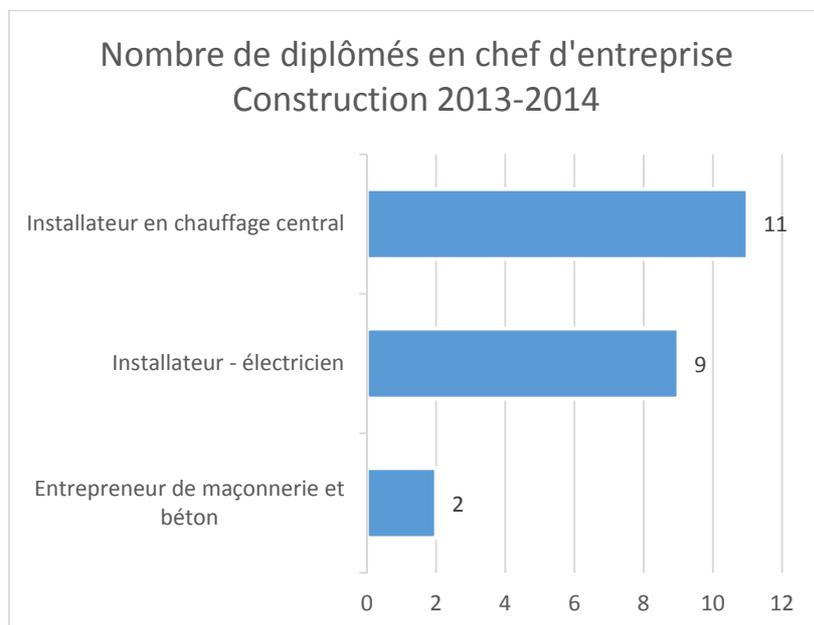
Les trois métiers pour lesquels il y a eu le plus de certifiés sont « installateur électricien » (34%), « installateur en chauffage central » (20%) et « menuisier-charpentier » (14%).

²¹ Il faut que l'activité professionnelle soit dans le même domaine.

²² Cf. infra « Annexe II : Chiffres concernant l'IFAPME », p.23-24

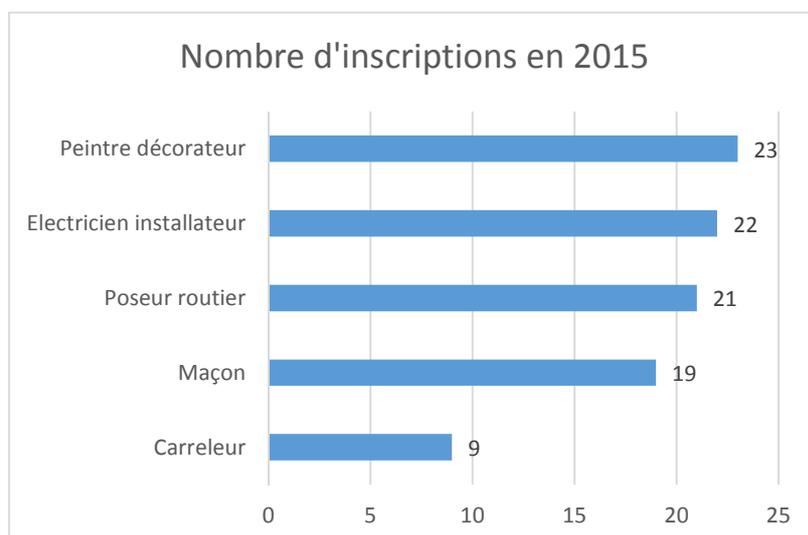
²³ Certains certifiés/diplômés peuvent continuer à se former ou se réorienter.

Novembre 2016



91% des diplômés le sont dans deux métiers différents : « installateur en chauffage central » (50%). « installateur - électricien » (41%).

3. Formations qualifiantes Forem



Le Forem propose cinq formations qualifiantes dans le secteur de la construction : électricien installateur, peintre décorateur, maçon, poseur routier et carreleur. Elles durent entre 24-34 semaines de formation selon le métier et 4 semaines de stage. Elles sont organisées à Nivelles ou à Tubize.

94 demandeurs d'emploi se sont entrés en formation en 2015. Pour chaque formation, on comptait environ une vingtaine de demandeurs d'emploi entrés en formation, sauf pour la formation de carreleur qui en compte seulement 9.

4. Formation alternée des demandeurs d'emploi

Le Forem du Brabant wallon propose 3 formations alternées des demandeurs d'emploi : peintre-décorateur, carreleur et maçon. Cependant, aucune n'a encore eu lieu, faute de participants. Les critères de sélection des candidats sont très restrictifs.

5. Promotion sociale

Dans la province, aucune formation professionnelle du secteur de la construction est organisée.

6. CISP

a. Offre de formation

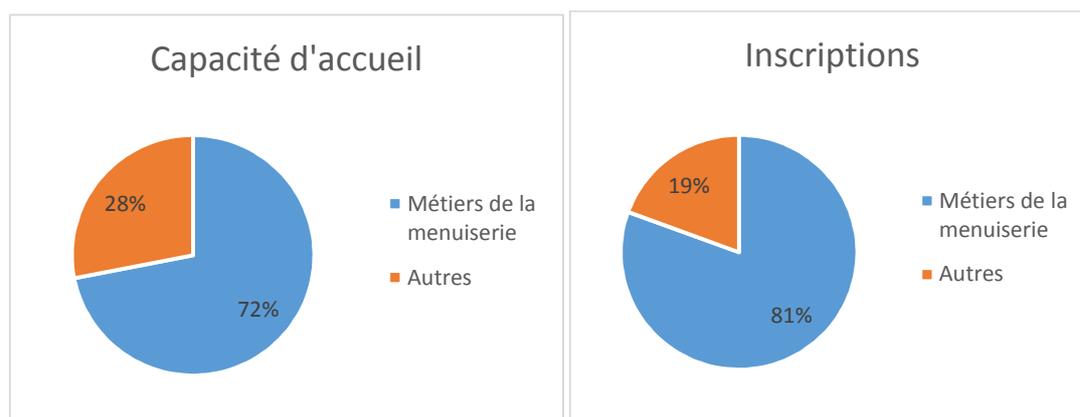
En Brabant wallon, trois Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP)- Entreprise de Formation par le Travail (EFT) proposent des formations dans le domaine de la construction. Différentes filières sont proposées :

- Aménagement intérieur et menuiserie - ébénisterie (Tubize)
- Menuiserie-ébénisterie (Nivelles)
- Menuiserie (Court-Saint-Etienne)
- Initiation aux techniques de l'écoconstruction (ouvrier polyvalent en écoconstruction) (Tubize)

Il s'agit essentiellement de filières se rapportant à la grappe relative aux métiers de la menuiserie.

b. Capacité d'accueil et inscriptions²⁴

La capacité d'accueil des CISP en Brabant wallon dans les filières « construction » est de 35 stagiaires en même temps. En 2015, 67 ont été accueillis, dont plus de 80% dans des filières relatives à la menuiserie.



7. CFISPA

Les Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnel Adapté (CFISPA) sont les centres agréés de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité), anciennement AWIPH. Dans la province, aucun centre n'existe. Le plus proche, proposant des formations dans le secteur de la construction, se trouve à Braine-le-Comte. Il propose des formations « maçonnerie », « menuiserie » et « plomberie-sanitaire-chauffage ».

8. Centres de technologies avancées et centres de compétences

Le Brabant wallon ne compte pas de Centre de Technologie Avancée. Les écoles qui souhaitent se former dans un CTA doivent se déplacer dans une autre Province.

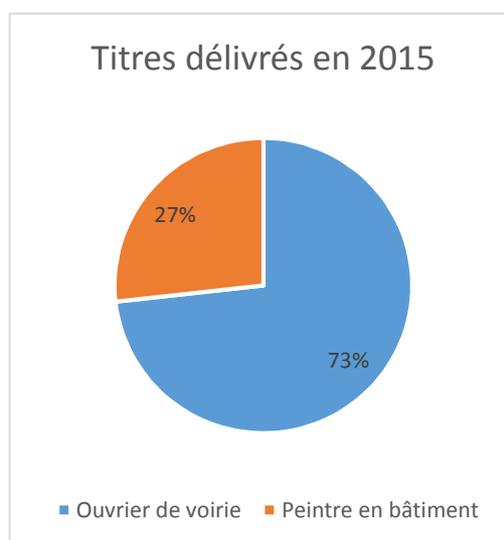
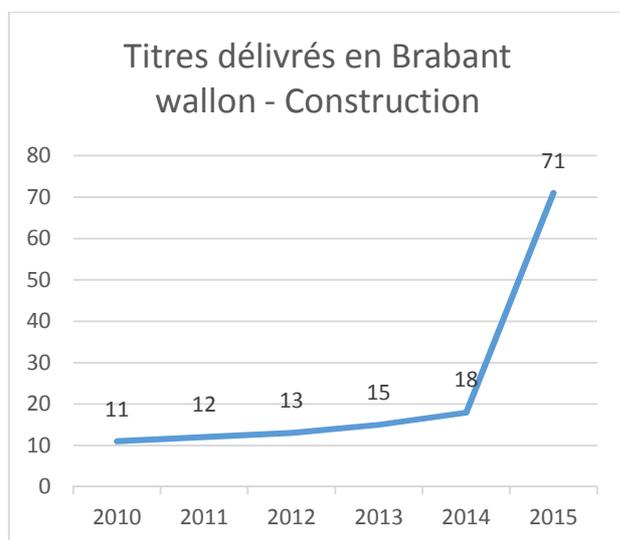
La Province ne compte pas de Centre de Compétence (CdC) actif dans le domaine de la construction. Le CdC le plus proches est ConstruForm Hainaut avec des implémentations à Châtelineau, Braine-le-Comte et Gembloux. Non loin du Brabant wallon, se trouvent également Cefoverre à Gosselies (destiné aux métiers l'industrie du verre, dont aux (futurs)-vitrier.) et le centre Pigment (dédié à la peinture industrielle) qui peuvent être, en partie, rattachés aux métiers de la construction.

²⁴ Cf. Annexe III : Capacité d'accueil et inscriptions 2015 – CISP, p.24

9. Validation des compétences²⁵

Les épreuves de validation de compétence sont peu répandues en Brabant wallon : les inscriptions en 2015 représentaient moins de 2% des inscriptions totales dans les Régions wallonnes et bruxelloises, tous secteurs confondus.

En Brabant wallon, elles sont totalement dédiées, depuis 2012, à la construction. Jusqu'en 2015, seules les épreuves délivrant le titre de peintre en bâtiment étaient proposées. Celles délivrant le titre d' « ouvrier de voirie » ont été lancées en 2015, ce qui a presque quadruplé le nombre de titres délivrés (3,74 fois). En 2015, 52 titres (73%) ont été délivrés pour le métier d' ouvrier de voirie, pour 19 (27%) pour celui de peintre en bâtiment. Notons également que le taux de réussite est beaucoup plus élevé pour ce premier (88,5%) que ce deuxième (41,3%).



²⁵ Cf. Supra Annexe IV, p.23-24



Novembre 2016

Annexe I : Données concernant l'enseignement (hors enseignement spécialisé)

Inscriptions certifiées en Brabant wallon pour le secteur de la construction



BASSIN EFE
BRABANT WALLON

Novembre 2016

			2012				2013					
			ALT45	ALT49	PE		ALT45	ALT49	PE		TT	
			P	P	P	TQ	P	P	P	TQ		
2e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	2				1					
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE	5				8					
	3003	MACON/MACONNE	16				16					
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES	2				7					
	3102	BOIS		13	123			14	144			
	3106	INDUSTRIE DU BOIS				31					22	
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS										25
	3303	CONSTRUCTION-GROS OEUVRE		18	68			21	65			
	3416	EQUIPEMENT DU BATIMENT										
	2105	ELECTRICITE		24	83			30	101			
3e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	3				1					
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE	3				2					
	3003	MACON/MACONNE	1				3					
	3024	OUVRIER CARRELEUR/OUVRIERE CARRELEUSE	1									
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES	1				1					
	3117	EBENISTE			11				12			
	3118	MENUISIER/MENUISIERE		15	55			13	60			
	3122	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES INDUSTRIES DU BOIS				11					17	
	3125	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES			3				4			
	3132	MENUISIER/MENUISIERE EN PVC ET ALU										
	3133	CUISINISTE			5				6			
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS										12
	3221	DESSINATEUR/DESSINATRICE EN CONSTRUCTION				20					15	
	3225	ETANCHEUR/ETANCHEUSE						4				
	3302	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE		9	70			8	66			
	3306	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE			7			10	12			
	3309	OUVRIER/OUVRIERE EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT		5								
	3423	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE		21				19				
	3426	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR						6				
	3428	INSTALLATEUR/INSTALLATRICE EN CHAUFFAGE CENTRAL		6				5				
	2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE		9	38							
	2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL		12	19			21	36			
	2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE			24				25			
Total général			34	132	506	62	39	151	531	54	37	



BASSIN EFE
RESEAU BRABANT WALLON DE PROFESSIONNELS DE LA PLUMBRIQUE
 BRABANT WALLON

Novembre 2016

			2014					2015			
			ALT45	ALT49	PE		ALT45	ALT49	PE		
			P	P	P	TQ	TT	P	P	P	TQ
2e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE	3					3			
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE	6					2			
	3003	MACON/MACONNE	11					4			
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES	11					7			
	3102	BOIS		17	161				17	119	
	3106	INDUSTRIE DU BOIS				24					21
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS					24				
	3303	CONSTRUCTION-GROS OEUVRE		24	65				13	72	
	3416	EQUIPEMENT DU BATIMENT		27					25		
2105	ELECTRICITE		23	100				13	91		
3e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE									
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE	3					3			
	3003	MACON/MACONNE	6					8			
	3024	OUVRIER CARRELEUR/OUVRIERE CARRELEUSE									
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES	5					7			
	3117	EBENISTE			23					22	
	3118	MENUISIER/MENUISIERE		13	64				9	80	
	3122	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES INDUSTRIES DU BOIS				17					16
	3125	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES			4					7	
	3132	MENUISIER/MENUISIERE EN PVC ET ALU			10					3	
	3133	CUISINISTE			6					7	
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS					12				
	3221	DESSINATEUR/DESSINATRICE EN CONSTRUCTION				22					17
	3225	ETANCHEUR/ETANCHEUSE			8						
	3302	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE		12	51				11	51	
	3306	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE		11	13				8	10	
	3309	OUVRIER/OUVRIERE EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT									
	3423	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE		21					22		
	3426	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR		6					4		
	3428	INSTALLATEUR/INSTALLATRICE EN CHAUFFAGE CENTRAL		9					4		
2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE										
2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL		15	39				16	50		
2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE			33					40		
Total général			45	178	577	63	36	34	142	552	54



BASSIN EFE
BRABANT WALLON

Novembre 2016

			2016					Total général	
			TT	ALT45		PE			
				P	P	P	TQ		TT
2e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE		5					14
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE		3					24
	3003	MACON/MACONNE		6					53
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES		6					33
	3102	BOIS			15	113			736
	3106	INDUSTRIE DU BOIS					15		113
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	40					36	125
	3303	CONSTRUCTION-GROS OEUVRE			9	66			421
	3416	EQUIPEMENT DU BATIMENT			22				74
	2105	ELECTRICITE			13	88			566
3e degré	3001	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE		2					6
	3002	MONTEUR/MONTEUSE EN CHAUFFAGE		1					12
	3003	MACON/MACONNE		6					24
	3024	OUVRIER CARRELEUR/OUVRIERE CARRELEUSE							1
	3026	POSEUR/POSEUSE DE COUVERTURES NON METALLIQUES		4					18
	3117	EBENISTE				21			89
	3118	MENUISIER/MENUISIERE			10	88			407
	3122	TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES INDUSTRIES DU BOIS					12		73
	3125	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES				7			25
	3132	MENUISIER/MENUISIERE EN PVC ET ALU				9			22
	3133	CUISINISTE				6			30
	3206	SCIENTIFIQUE INDUSTRIELLE: CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	11					19	54
	3221	DESSINATEUR/DESSINATRICE EN CONSTRUCTION					14		88
	3225	ETANCHEUR/ETANCHEUSE							12
	3302	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE			9	50			337
	3306	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE			10	10			91
	3309	OUVRIER/OUVRIERE EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT							5
	3423	MONTEUR/MONTEUSE EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE			18				101
	3426	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR			4				20
	3428	INSTALLATEUR/INSTALLATRICE EN CHAUFFAGE CENTRAL			11				35
	2110	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR/ELECTRICIENNE INSTALLATRICE-MONTEUSE							47
	2112	ELECTRICIEN INSTALLATEUR / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE EN RESIDENTIEL			20	49			277
	2113	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL / ELECTRICIENNE INSTALLATRICE INDUSTRIELLE				41			163
Total général			51	33	141	548	41	55	4096

Certifications en Brabant wallon 2014-2015

Code	Options	Nb de CESS	Nb de CQ
2112	électricien installateur/électricienne installatrice en résidentiel	0	21
2113	électricien installateur industriel/électricienne installatrice industrielle	0	15
	Total, métiers de l'électricité	0	36
3117	ébéniste	0	7
3118	menuisier/menuisière	0	23
3122	technicien/technicienne des industries du bois	12	11
3125	complément en création et restauration de meubles	7	0
3132	menuisier/menuisière en PVC et ALU	3	0
3133	cuisiniste	5	5
3426	complément en agencement d'intérieur	4	0
	Total, métiers de la menuiserie	31	46
3221	dessinateur/dessinatrice en construction	9	7
	Total, métier dessinateur/dessinatrice en construction	9	7
3302	ouvrier qualifié/ouvrière qualifiée en construction-gros oeuvre	0	25
3306	complément en techniques spécialisées en construction-gros oeuvre	17	0
	Total des métiers de la maçonnerie	17	25
3428	installateur/installatrice en chauffage central	3	2
	Total des métiers du sanitaire et du chauffage	3	2
	TOTAL	60	116

Annexe II : Chiffres concernant l'IFAPME

Inscriptions 2014-2015

Stade	Libellé Métier	Secteur	Nombre apprenants	% d'hommes
Apprentissage	Installateur en chauffage central	Construction	20	95,0%
Apprentissage	Maçon - Bétonneur	Construction	15	100,0%
Apprentissage	Menuisier	Filière bois	15	100,0%
Apprentissage	Installateur - Electricien	Electricité	13	100,0%
Apprentissage	Installateur électricien résidentiel	Electricité	3	100,0%
Apprentissage	Menuisier - Charpentier	Filière bois	2	100,0%
Apprentissage	Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains	Construction	1	100,0%
Apprentissage	Installateur sanitaire et de plomberie	Construction	1	100,0%
Apprentissage	Peintre en bâtiment - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	Construction	1	100,0%
Apprentissage	Vitrier	Construction	1	100,0%
Apprentissage	Parqueteur	Filière bois	1	100,0%
			73	98,6%
Formation de chef d'entreprise	Installateur en chauffage central	Construction	85	98,8%
Formation de chef d'entreprise	Installateur - Electricien	Electricité	58	98,3%
Formation de chef d'entreprise	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	Construction	20	95,0%
Formation de chef d'entreprise	Ebéniste	Filière bois	1	100,0%
			164	98,2%
		TOTAL	237	98,3%

Contrats et conventions 2014-2015

Stade	Libellé Métier	Secteur	Total général	% d'homme
Contrats d'apprentissage	Installateur en chauffage central	Construction	22	100,0%
Contrats d'apprentissage	Menuisier	Filière bois	20	100,0%
Contrats d'apprentissage	Maçon - Bétonneur	Construction	16	100,0%

Contrats d'apprentissage	Couvreur	Construction	12	100,0%
Contrats d'apprentissage	Installateur - Electricien	Electricité	10	100,0%
Contrats d'apprentissage	Peintre en bâtiment - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	Construction	9	100,0%
Contrats d'apprentissage	Installateur électricien résidentiel	Electricité	5	100,0%
Contrats d'apprentissage	Carreleur	Construction	4	100,0%
Contrats d'apprentissage	Installateur sanitaire et de plomberie	Construction	3	100,0%
Contrats d'apprentissage	Installateur - Réparateur en mini- et micro-ordinateurs	Electricité	3	100,0%
Contrats d'apprentissage	Constructeur - Réparateur de voirie	Construction	2	100,0%
Contrats d'apprentissage	Plafonneur - Cimentier	Construction	2	100,0%
Contrats d'apprentissage	Parqueteur	Filière bois	2	100,0%
Contrats d'apprentissage	Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains	Construction	1	100,0%
Contrats d'apprentissage	Fabricant - Installateur de fermetures de baies	Construction	1	100,0%
Contrats d'apprentissage	Vitrier	Construction	1	100,0%
Contrats d'apprentissage	Ebéniste	Filière bois	1	100,0%
Contrats d'apprentissage	Menuisier - Charpentier	Filière bois	1	100,0%
			115	100,0%
Conventions de stage	Installateur en chauffage central	Construction	68	100,0%
Conventions de stage	Installateur - Electricien	Electricité	54	100,0%
Conventions de stage	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	Filière bois	18	94,4%
Conventions de stage	Entrepreneur de peinture - Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	Construction	12	91,7%
Conventions de stage	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	Construction	10	100,0%
Conventions de stage	Installateur sanitaire et de plomberie	Construction	8	100,0%
Conventions de stage	Décorateur d'intérieur	Construction	6	0,0%

Conventions de stage	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	Construction	6	100,0%
Conventions de stage	Réalisateur audio-visuel	Electricité	5	100,0%
Conventions de stage	Zingueur - Couvreur	Construction	4	100,0%
Conventions de stage	Charpentier	Filière bois	4	100,0%
Conventions de stage	Frigoriste	Electricité	3	100,0%
Conventions de stage	Ebéniste	Filière bois	3	100,0%
Conventions de stage	Carreleur	Construction	2	100,0%
Conventions de stage	Entrepreneur en travaux de voiries	Construction	2	100,0%
Conventions de stage	Mètreur deviseur à orientation PEB	Construction	1	100,0%
Conventions de stage	Tailleur de pierre - Marbrier	Construction	1	100,0%
			201	99,0%
		Total général	316	99,4%

Certifiés et diplômés 2013-2014

Stade	Libellé Métier	Total général	% d'hommes
Certificats en apprentissage	Installateur - Electricien	12	100,0%
Certificats en apprentissage	Installateur en chauffage central	7	100,0%
Certificats en apprentissage	Menuisier - Charpentier	5	100,0%
Certificats en apprentissage	Maçon - Bétonneur	3	100,0%
Certificats en apprentissage	Couvreur	2	100,0%
Certificats en apprentissage	Carreleur	1	100,0%
Certificats en apprentissage	Fabricant - Installateur de fermetures de baies	1	100,0%
Certificats en apprentissage	Installateur sanitaire et de plomberie	1	100,0%
Certificats en apprentissage	Peintre en bâtiment	1	100,0%
Certificats en apprentissage	Tapissier - Poseur de revêtements des murs et du sol	1	100,0%

		34	100,0%
Diplômes de chef d'entreprise	Installateur en chauffage central	11	100,0%
Diplômes de chef d'entreprise	Installateur - Electricien	9	88,9%
Diplômes de chef d'entreprise	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	2	100,0%
		22	95,5%
		56	98,21%

Annexe III : Capacité d'accueil et inscriptions 2015 - CISP

Filière	Capacité d'accueil	Inscriptions 2015
Aménagement d'intérieur Menuiserie - ébénisterie	15	11
Menuiserie - ébénisterie	5	12
Menuiserie	15	31
Initiation aux techniques de l'éco-construction	15	13

Annexe IV : Validation des compétences

Nombre de Titres délivrés par Bassin de vie Bassin de vie / Métier							Total
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	général
Brabant Wallon	11	12	13	15	18	71	144
Ouvrier de voirie						52	52
Peintre en bâtiment	11	12	13	15	18	19	88



Novembre 2016

Offre et demande - Métier	Nombre d'inscriptions						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total général
Peintre en bâtiment	37	35	54	36	51	46	259
Ouvrier de voirie						81	81